

**DEC25227DAJ**

**Décision du 3 décembre 2025 portant fin au mandat de M. Emmanuel HUGO en qualité de Président du Centre de recherche Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes et nomination de M. Jean-Yves BECHLER à ces mêmes fonctions**

**Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 23 octobre 2024 (JO du 24 octobre 2024) portant nomination de M. Philippe Mauguin en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 16 juin 2022 (note de service n°2022-36) fixant la liste des Centres de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et leur dénomination respective,

Vu la décision du 19 décembre 2023 portant renouvellement de M. Emmanuel HUGO en qualité de Président du Centre de recherche Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes pour une durée de quatre ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024,

**Décide :**

**Article 1.**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, il est mis fin au mandat de M. Emmanuel HUGO, Ingénieur de recherche hors classe, en qualité de Président du Centre de recherche Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes.

**Article 2.**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, M. Jean-Yves BECHLER, Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, est nommé Président du Centre de recherche Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 3 décembre 2025

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

